

ANNEXE B

Termes de référence

Évaluation multirisques et cartographie des risques au Burundi

1. INTRODUCTION

Les catastrophes causées par les aléas naturels sont la principale cause de déplacement au Burundi et représentent 79 % de tous les déplacements internes dans le pays (DTM, décembre 2019). L'OIM s'est engagée à travailler avec les communautés pour prévenir et atténuer les risques de catastrophes et de déplacements et renforcer la capacité d'intervention lorsque le déplacement est inévitable. L'OIM, dans le cadre d'un projet de trois ans financé par l'Union européenne sur la réduction des risques de catastrophe (DRR), soutiendra une initiative d'évaluation multirisques et de cartographie des risques ciblant les 18 provinces et 35 à 50 communes particulièrement vulnérables du pays. L'objectif de l'évaluation est de cartographier les principaux aléas au Burundi - en particulier les pluies torrentielles, les inondations, les tremblements de terre, les vents violents et les glissements de terrain - qui affectent la vie, les propriétés, les services disponibles, les moyens de subsistance et l'environnement des communautés, et qui ont un impact sur les mouvements de population, y compris les déplacements. Le résultat de l'évaluation et de la cartographie sera utilisé par le gouvernement et d'autres intervenants aux niveaux national et infra-national pour appuyer la planification, la prise de décisions et la priorisation des investissements et des activités de la DM. Fait important, les constatations et les recommandations relatives à l'évaluation des risques seront également utilisées pour :

- Mettre à jour et/ou formuler des plans d'urgence aux niveaux provincial et communautaire;
- Améliorer la coordination de la DRM entre les secteurs aux niveaux régional, interrégional et communal;
- Renforcer les considérations relatives aux risques de catastrophe d'intégration dans la planification et la politique nationales et locales de développement;
- Informer la conception et la priorisation des exercices de simulation;
- Promouvoir la création d'équipes communautaires d'intervention d'urgence (CerT);
- Informer la priorisation des investissements structurels et non structurels de LARD au niveau communautaire.

Par conséquent, la possibilité d'une utilisation, d'une mise à jour et d'une opérationnalisation ultérieures des résultats de l'évaluation des risques sera essentielle pour assurer la durabilité et le transfert des connaissances aux autorités et aux parties prenantes nationales compétentes. L'évaluation et la cartographie des risques seront attribuées à un cabinet-conseil ou à un fournisseur de services ayant une expertise et une expérience dans la gestion des risques de catastrophe et la mise en œuvre d'évaluations multirisques des risques. Le cabinet-conseil/ fournisseur de services devra effectuer cette mission en étroite coordination avec l'OIM, ainsi qu'avec ses homologues gouvernementaux, des experts et des partenaires locaux.

2. CONTEXTE

Dans le contexte socio-environnemental, le Burundi est régulièrement touché par une variété de aléas naturels, notamment liés à des événements hydrométéorologiques violents (vents orageux et pluies torrentielles, glissements de terrain et inondations de vallées et de plaines le long du lac Tanganyika). Le pays est également confronté à des événements climatiques dont les effets sont plus lents, tels que la sécheresse et la dégradation des sols et l'érosion, mais qui constituent une menace pour la viabilité à long terme des moyens de subsistance et le bien-être général de la population. En outre, les impacts du changement climatique se font de plus en plus ressentir à travers tout le pays. Les précipitations annuelles diminuent, la longue saison des pluies se termine plus tôt, la courte saison des pluies commence plus tard et, par conséquent, la longue saison sèche s'allonge. Les précipitations pendant la saison des pluies sont de plus en plus intenses et fréquentes, et les températures moyennes augmentent. Les scénarios de modèles climatiques indiquent que ces tendances se poursuivront au cours des prochaines décennies, ce qui suggère des sécheresses plus fréquentes et plus intenses et des risques hydrométéorologiques. Les effets combinés de divers aléas sont ressentis de manière de plus en plus significative par la population burundaise, particulièrement vulnérable, compte tenu de la pauvreté et du chômage généralisés et de la dépendance à l'égard d'une agriculture de subsistance.

En utilisant sa méthode de suivi des déplacements DTM (Displacement Tracking Matrix), l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a recueilli des données sur les impacts des aléas dans tout le pays. Les données révèlent qu'entre octobre 2018 et juin 2019, 207 catastrophes (principalement associées à des tempêtes, des pluies torrentielles et des vents orageux) ont touché plus de 20 000 personnes au Burundi, et détruit ou endommagé quelque 4 000 maisons, 89 écoles, quatre postes de santé et trois ponts. L'infrastructure d'approvisionnement en eau potable et d'autres services de base là où l'impact aussi. Ces événements ont entraîné le déplacement de 17 185 personnes, ce qui a également eu des répercussions sur les communautés d'accueil déjà vulnérables. À l'heure actuelle, il y a au moins 103 000 personnes déplacées dans le pays, principalement en raison des aléas naturels. Il est évident que les risques naturels ont des répercussions importantes et durables pour les populations directement touchées, mais qu'ils ont également un impact sur le développement socio-économique global du pays.

La cartographie et la mesure des risques de catastrophe constituent un élément essentiel d'une gestion efficace des risques de catastrophe. Cette évaluation multirisques des risques générera l'information nécessaire pour prioriser les mesures de préparation aux situations d'urgence et de planification des interventions ainsi que dans la prévention et l'atténuation communautaires. Il contribuera également à la création d'une base de connaissances pour les stratégies de développement axées sur les risques afin que les investissements futurs dans le développement augmentent la capacité des populations à résister aux risques de catastrophe existants et futurs.

1. OBJECTIF

L'objectif global de la mission est d'entreprendre une cartographie nationale des principaux aléas et risques - spécifiquement liés aux pluies torrentielles, aux inondations, aux tremblements de terre, aux vents violents, aux glissements de terrain - qui affectent la vie, les propriétés, les services disponibles, les moyens de subsistance et l'environnement des communautés au Burundi, et d'élaborer des recommandations prioritaires pour intégrer les résultats des risques de catastrophe dans les efforts nationaux de planification de la DRR et de la préparation.

Plus précisément, l'affectation comprendra les risques d'identification; un examen des caractéristiques techniques des aléas tels que leur emplacement, leur intensité, leur fréquence et leur probabilité; l'analyse de l'exposition et de la vulnérabilité, y compris les dimensions physique, sociale, sanitaire,

environnementale et économique; et l'évaluation de l'efficacité des capacités d'adaptation en vigueur et d'autres capacités en ce qui concerne les scénarios de risque probables.

2. PORTÉE DES SERVICES

La mission vise à établir une méthodologie d'analyse des risques et des risques dans les 18 provinces du Burundi et dans 35 à 50 communes les plus à risque. La méthodologie sera utilisée pour identifier les principaux aléas qui affectent le pays et l'étendue de l'exposition et de la vulnérabilité dans le cas de chaque aléa. Il s'agira notamment d'intégrer des images satellitaires, des photographies aériennes, des SIG et d'autres méthodes informatiques pour exprimer les données. L'évaluation produira un atlas des risques avec une couverture nationale et fournira les informations et les recommandations nécessaires pour intégrer les données et les cartes dans les politiques et les programmes de gestion des risques de catastrophe, ainsi que dans toute information existante sur les risques de catastrophe. Systèmes. La mission sera entreprise en étroite consultation avec les homologues, les experts et les intervenants concernés. La méthodologie exigera la collecte et l'analyse des données secondaires disponibles, y compris les statistiques officielles, les rapports d'évaluation, les ensembles de données techniques et les données historiques.

4.1 Analyse des aléas

Une analyse des aléas sera entreprise afin d'élaborer un profil complet des aléas naturels et de produire des cartes des aléas couvrant toutes les régions du Burundi, et spécifiquement axée sur les pluies torrentielles, les inondations, les tremblements de terre, les vents violents et les glissements de terrain. Les cartes des aléas comprendront de l'information sur l'intensité ou l'ampleur des aléas, la fréquence et la probabilité. L'analyse comprendra l'identification de scénarios d'événements plausibles, y compris les situations possibles de déplacement. Si elles sont disponibles, les données historiques seront utilisées pour modéliser les événements futurs et les cycles de récurrence et de fréquence. On s'attend à ce que le fournisseur de services intègre les résultats de cartographie multirisques dans une base de données appropriée, accessible, conviviale et conviviale, qui peut constituer la base de la création d'un système d'information sur la gestion des catastrophes. L'affectation comprendra l'intégration de données, de modèles et de cartes sur les aléas dans les formats SIG appropriés et la livraison à l'OIM d'ensembles de données, de cartes et de rapports dans des formats personnalisés pour les parties prenantes. Toutes les cartes doivent être présentées selon les paramètres cartographiques nationaux et être conformes au système de projection officiel.

4.2 Analyse de l'exposition

Cet élément permettra de mesurer dans quelle mesure les personnes, l'infrastructure, le logement, les capacités de production et d'autres biens humains tangibles sont situés dans des zones à risque à travers le pays. Il s'agira notamment d'entreprendre un inventaire physique provincial de la géographie, de la population, de l'économie, de l'agriculture, des moyens de subsistance et des infrastructures. Les mesures d'exposition peuvent inclure le nombre de personnes ou de types d'actifs dans une région. Ceux-ci peuvent être combinés avec la vulnérabilité spécifique et la capacité des éléments exposés à tout aléa particulier d'estimer les risques quantitatifs associés à cet aléa dans la zone d'intérêt.

4.3 Analyse de la vulnérabilité et de la capacité

Le troisième élément de l'évaluation des risques est l'évaluation de la vulnérabilité et de la capacité. L'évaluation permettra d'identifier les éléments vulnérables dans chaque zone géographique, physiques, sociales et économiques. Les composantes physiques comprennent les bâtiments publics et privés et les installations essentielles telles que les liaisons de télécommunications des centrales électriques, les

installations WASH et l'infrastructure de santé et de nutrition. Les composantes sociales comprennent l'identification des catégories de population vulnérables telles que les personnes âgées et les personnes handicapées physiques; les enfants et les familles monoparentales, les groupes de personnes déplacées, ainsi que les personnes vivant dans des zones reculées et les pauvres ou ceux dont les moyens de subsistance sont vulnérables. La vulnérabilité économique sera cartographiée en fonction du niveau d'exposition des actifs et des processus économiques à des aléas spécifiques. L'évaluation devra également tenir compte de la compréhension du risque par la collectivité et évaluer l'efficacité des capacités d'adaptation existantes.

5. RÉSULTATS

Les livrables suivants sont attendus de la mission :

- 5.1 Une méthodologie d'évaluation des risques basée sur une analyse des aléas, de l'exposition, de la vulnérabilité et de la capacité
- 5.2 Un atelier de préparation avec l'OIM et les principaux intervenants pour confirmer les paramètres, méthodologie, les attentes, la couverture géographique et les livrables.
- 5.3 Un rapport de création après un mois présentant un plan de travail détaillé
- 5.4 Un rapport de synthèse sur l'évaluation multirisques et la cartographie des risques au Burundi, couvrant les éléments suivants :
 - Un résumé exécutif compréhensible pour des non techniciens;
 - Descriptions globales des 18 provinces et des 35 à 50 communes les plus vulnérables géographie, population, économie, agriculture, commerce, moyens de subsistance, infrastructures et environnement;
 - Description de la vulnérabilité de la communauté, des groupes vulnérables et des facteurs de vulnérabilité, des connaissances existantes et des systèmes d'adaptation;
 - Un profil complet et bien structuré de chaque aléa, mettant en évidence les zones sujettes aux aléas, les caractéristiques des aléas, cartes d'intensité plausible des aléas, et possibles tendances/évolutions dans le contexte du changement climatique, etc ;
 - Recommandations techniques pour le transfert des connaissances et des données aux parties prenantes locales et pour assurer la poursuite des évaluations des risques;
 - Explication détaillée de l'évaluation des aléas et de la méthodologie de cartographie de chaque aléa;
- 5.5 Rapport technique détaillé sur le processus, les calculs et les modèles utilisés pour l'élaboration des scénarios de catastrophe, ainsi que pour l'identification et le zonage des zones sujettes aux aléas;
- 5.6 Un ensemble de jeux de données sur les risques numériques dans les formats SIG;
- 5.7 Cartes de zonage et d'intensité des aléas en format numérique et analogique (cinq (5) cartes nationales, 90 cartes provinciales et cinq (5) cartes des zones vulnérables);
- 5.7 Les cartes devraient être géo-référencées conformément aux modèles et normes nationaux et internationaux officiels; Une documentation bien structurée de toutes les méthodologies utilisées dans l'étude;

5.8 Une formation à l'intention des décideurs du DRR au gouvernement afin d'assurer le transfert des connaissances et des compétences en matière d'évaluation des risques (comment interpréter et utiliser les résultats de la planification et de la prise de décisions en matière de DRM).

5.9 Un atelier de projet visant à expliquer les méthodologies et à diffuser les principales constatations avant la remise de la version finale du rapport et des livrables connexes; cela comprendrait également l'évaluation et la priorisation des risques identifiés dans l'évaluation;

Les résultats devraient être présentés de manière à ce qu'ils soient compréhensibles, utiles et pertinents pour les décideurs à tous les niveaux dans la planification et la formulation de stratégies et de politiques nationales et de gestion des risques de catastrophe sur le terrain. Tous les livrables doivent être soumis en anglais et en Français.

6. DURÉE

L'affectation est prévue pour une période de six mois. On s'attendrait à ce que le cabinet-conseil/fournisseur de services propose un calendrier détaillé pour l'exécution des activités.

7. MODALITE D'IMPLEMENTATION ET SUIVI

L'évaluation des risques de catastrophe sera mise en œuvre par le cabinet de conseil / fournisseur de services ayant fait ses preuves et une expérience dans la conduite d'évaluations complètes des risques et des exercices de cartographie. Dans le cadre de la mission, le cabinet de conseil / fournisseur de services participera à un mécanisme de gouvernance de l'évaluation des risques mis en place par l'OIM et qui implique les parties prenantes concernées. L'OIM Burundi soutiendra le cabinet de conseil / fournisseur de services en termes de faciliter l'accès à l'information et les partenaires clés, de suivre l'avancement des activités et de fournir des orientations globales. Le cabinet de conseil / fournisseur de services assurera une coordination étroite et régulière avec l'OIM lors de la mise en œuvre. Tous les livrables seront soumis à IOM pour vérification avant de procéder au paiement final.